

M. Barnett: L'honorable député me permettrait-il une question? L'honorable député serait-il disposé à assurer à la Chambre que, si le premier ministre vient faire un discours sur le drapeau, nous pourrions alors voter sur le rapport du comité du drapeau? un choix.

M. Coates: Je remercie l'honorable député de me donner un pouvoir tel sur le parti conservateur-progressiste qu'il me permette de prendre des décisions pour tous ses membres. Malheureusement, je ne suis pas en mesure d'exercer un tel pouvoir; je ne le veux pas non plus. A vrai dire, je crois que l'attitude des membres de ce parti à la suite d'une explication précise que fournirait le gouvernement sur ses intentions quant au nouveau drapeau après la mise aux voix de cette motion nous permettrait de connaître la position de ce parti à l'égard du décret du conseil prévu. Un vote ayant été pris à l'égard de la motion dont nous sommes présentement saisis, des recommandations seront faites à l'autre endroit. Il faut espérer que les représentants de l'autre assemblée tiendront compte des sentiments exprimés par nos concitoyens. Assurément, aucun gouvernement responsable ne désirerait se soustraire à ses responsabilités à cet égard.

Est-ce trop demander au premier ministre que de nous dire pourquoi selon lui nous devrions avoir un nouveau drapeau distinctif? En somme, il est l'homme qui a placé la Chambre des communes dans la situation où elle se trouve depuis des mois pour étudier cette question. Nous pouvons certainement nous attendre que le premier ministre appuyera et soutiendra le vote conforme à la recommandation du comité spécial du drapeau canadien. Pourtant nous n'avons rien entendu —ou fort peu—de ceux qui l'appuient à l'égard de cette recommandation. Il est temps, ma foi, que nous entendions les députés des banquettes ministérielles. Quels sont leurs sentiments à l'égard d'un drapeau canadien distinctif et différent? Nous devrions, à coup sûr, entendre les députés qui ont voté en comité pour ce modèle et participé à la rédaction du rapport dont nous sommes saisis. Nous devrions, il me semble, entendre parler les ministres de la Couronne qui sont chargés de diriger les destinées de ce pays. A quoi pouvons-nous nous attendre de la part du gouvernement actuel en matière de direction? Il doit assurément savoir qu'il est comptable de ses actions envers les Canadiens.

Le gouvernement qui nous propose d'adopter ce modèle de drapeau est le même qui, en juin dernier, nous proposait d'adopter le trifolié. A ce moment-là, on nous assurait que c'était le modèle le plus acceptable à tous

les Canadiens. C'était la thèse du gouvernement. Il a maintenant changé d'avis. S'il constate qu'il doit changer d'avis, et il n'a pas l'air bien convaincu, cela est évident, quant au modèle qui devrait être adopté par ce pays, il doit assurément se rendre compte que les Canadiens devraient avoir l'occasion de faire

Le gouvernement qui presse maintenant l'adoption du drapeau prévu dans la motion que nous débattons présentement est aussi le gouvernement qui a changé d'idée au sujet du drapeau et du moment de son adoption. Son raisonnement semble être que nous devrions adopter le drapeau préconisé par la majorité du parti au pouvoir.

En conséquence de cette attitude, nous avons été soumis à un débat tortueux. On nous a tenus responsables du présent débat parce que nous ne voulons pas admettre que le modèle actuellement proposé, recommandé par le comité, est le plus acceptable pour les Canadiens. Nous n'avons pas l'intention de permettre à la Chambre des communes de se trouver dans une situation où il lui faudra voter pour ou contre un projet que ne favorisent que le premier ministre, le ministre de la Justice, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ou les autres représentants qui occupent les banquettes ministérielles. Ces messieurs trouvent que le modèle proposé est le modèle acceptable dans notre pays. Ce sont les mêmes ministres qui ont préconisé et appuyé le modèle aux trois feuilles d'érable qu'avait présenté le premier ministre. Ils ont peut-être été impressionnés par ce modèle parce qu'il a été offert par le premier ministre.

Monsieur l'Orateur, nous sommes désireux d'entendre le premier ministre et ses partisans exprimer leurs sentiments au sujet du drapeau recommandé dans le rapport dont l'adoption nous est proposée. Je suis certain qu'on accédera rapidement à leur désir s'ils répondent aux nombreuses questions posées. Ils ne peuvent sûrement pas compter sur un appui écrasant en faveur de leur proposition, ni même sur un appui quelconque si en même temps ils continuent à observer un silence absolu comme ils le font depuis que la recommandation du comité a été présentée à la Chambre.

M. E. Nasserden (Rosihern): Monsieur l'Orateur, je dois d'abord mentionner que nous n'avons pas entendu le premier ministre (M. Pearson) sur ce rapport du comité du drapeau établi par la Chambre des communes. Ce n'est pas un rapport majoritaire, car près d'un tiers des membres ont voté contre.